Newsletter Lignon du Forez - Natura 2000

N°43 – Décembre 2014

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Contrôles de bon fonctionnement

Romain PIPIER et Michel LORON, les deux techniciens du SPANC ont poursuivi leur mission de contrôle de bon fonctionnement pendant l'année 2014. C'est ainsi près de 900 contrôles qui ont été réalisés, dont le principe est de vérifier l'état de l'installation des systèmes d'assainissement individuel.

Des nouvelles installations…

Un peu plus de 50 nouvelles installations ont été inspectées en 2014. Les propriétaires bénéficient également du service de conseil en amont de la réalisation de leurs travaux, notamment sur le choix du système de traitement.

84 dossiers de réhabilitation soutenus financièrement

Grace aux subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, 84 installations ont été réhabilitées sur la tranche 2014. A raison d'une moyenne de 4 000,00 € d'aides financières, c'est donc 336 000,00 € de soutien qui ont été apportés sur le territoire des 4 communautés de Communes couvertes par le SPANC :

- Communauté de Communes de Feurs en Forez,
- Communauté de Communes du Pays d'Astrée,
- Communauté de Communes des Montagnes du Haut Forez,
- Communauté de Communes du Pays d'Urfé

Des nouveaux dossiers de subventions pourront être déposés en 2015.

Mode d'emploi SPANC Lignon du Forez pour les installations à créer dans le cadre de construction neuve ou de réhabilitation:

•Lorsque la personne démarche la mairie pour obtenir le dossier à remplir pour sa demande de permis de construire ou de déclaration de travaux, la mairie transmet un formulaire (joint à cette brochure). La personne est chargée de le remplir en même temps que son dossier, les techniciens demeurant à disposition pour toute aide nécessaire à cela.

•Le service instructeur de la demande fait parvenir le formulaire au SPANC qui formule un avis technique sur le projet. Cet avis est envoyé au pétitionnaire, au maire et au service instructeur. Le maire de la commune peut ainsi compléter son avis sur la base technique de l'avis du SPANC.

Le Contrat Rivière-Natura 2000 en Pays Nétrablais

Visuel panoramique depuis Cervières qui sera traité en aquarelle pour la table d'interprétation.

Localisation des futures **tables d'interprétation du paysage** qui seront installées au printemps 2015. Volet B1 du Contrat Rivière-Natura 2000

Contrat Natura 2000 du petit Lignon :
2290 mètre linéaire de clôtures installées pour mettre en défends le cours d'eau.
15 abreuvoirs et 5 passages à gué ont été mis en place.
Montant du projet : 28 646 € subventionnés à 100 % par l'Etat et l'Europe

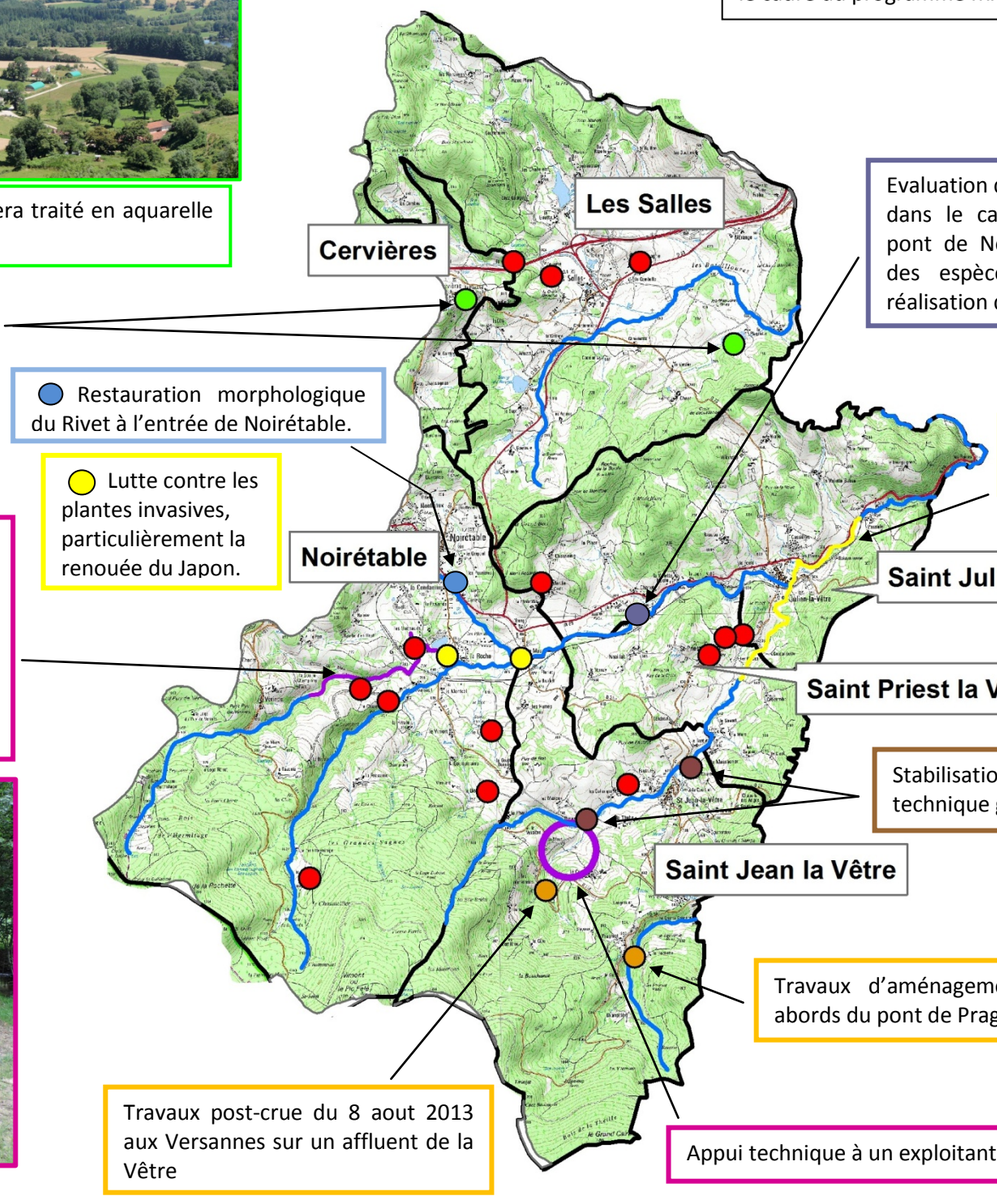

14 Exploitations diagnostiquées dans le cadre du programme MAET.

Evaluation d'incidence Natura 2000 dans le cadre de travaux sur le pont de Noillat. Prise en compte des espèces présentes dans la réalisation des travaux.

Restauration morphologique du Rivet à l'entrée de Noirétable.

Lutte contre les plantes invasives, particulièrement la renouée du Japon.

Entretien de ripisylve sur la Vêtre et l'Anzon.

Stabilisation de berges par tressage en technique génie végétal

Travaux d'aménagement de berges aux abords du pont de Pragniot sur le Ciboulet

Travaux post-crue du 8 aout 2013 aux Versannes sur un affluent de la Vêtre

Appui technique à un exploitant agricole

Travaux de rénovation de la voûte du pont de Noillat

Maintien du nid d'un cincle plongeur et de cavités à chauve-souris

L'appui technique fourni à l'exploitant agricole permet de concilier pratiques agricoles, maintien des zones humides et protection du cours d'eau

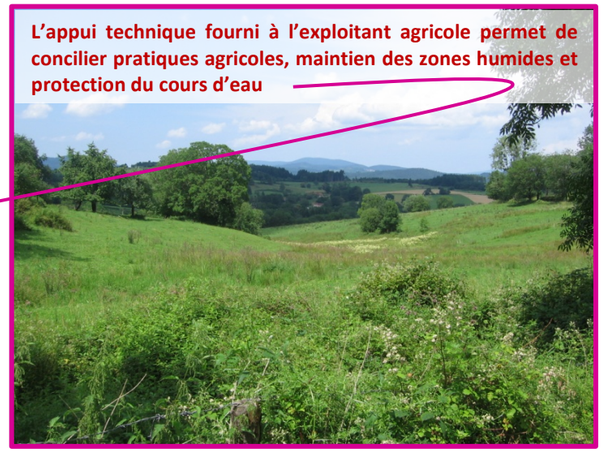

Actualités au fil de l'eau :

SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021

Le projet de **Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux** (Sdage) pour les années 2016 à 2021 a été adopté par le comité de bassin le 2 octobre 2014. Il sera soumis à la **consultation du public et des assemblées du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015**.

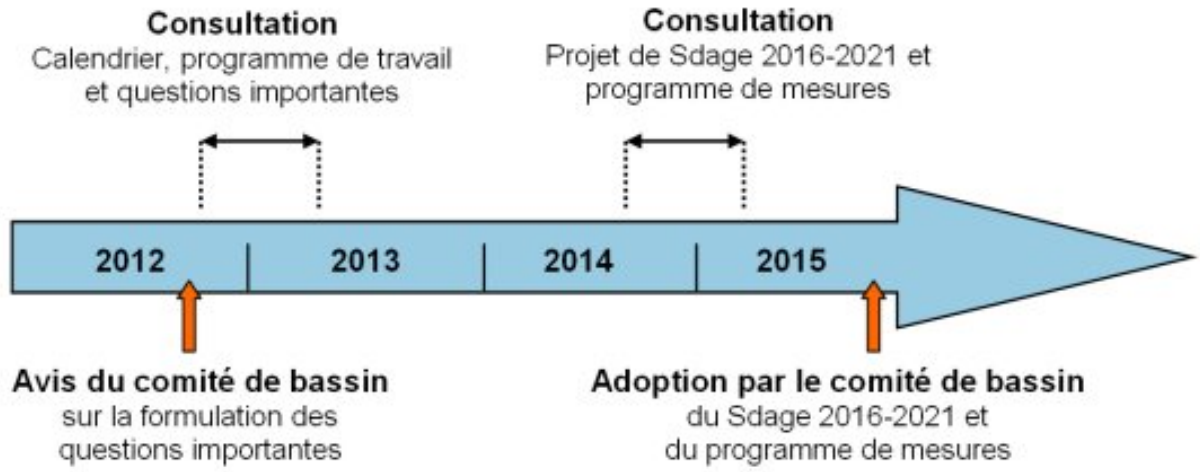

Source Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Ce projet de SDAGE élaboré par le comité de bassin prend en compte l'évolution de l'état des eaux, les évolutions de contexte (réglementaires, économiques…) et les remarques formulées lors de la consultation sur les questions importantes en 2012/2013.

Les rencontres de l'eau en Loire-Bretagne

Le SDAGE est l'outil de mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Il traduit à l'échelle du grand bassin hydrographique son **objectif général de non détérioration et de reconquête de l'état de toutes les eaux**. Sa portée réglementaire implique notamment la compatibilité des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), et les documents d'urbanisme. En parallèle une consultation est en cours pour l'élaboration du **projet de gestion des risques d'inondation** (PGRI).

Aussi, l'agence de l'Eau Loire-Bretagne organise du 8 janvier au 10 février 2015 des rencontres de l'eau intitulées :

« L'eau, les inondations, le milieu marin, quelles actions ?», venez en débattre !

Le SYMILAV participera au forum organisé pour le secteur Allier / Loire-Amont à LEMPDES, le mardi 13 janvier 2015. Plusieurs ateliers participatifs seront organisés. Pour plus d'informations, consulter le site de l'agence en cliquant **ici**.

Sortie du nouveau Guide des adventices

Edité en format de poche, le nouveau guide des adventices est le fruit d'une collaboration entre le SYMILAV et le SIMA Coise. Il est destiné aux exploitants agricoles engagés dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Ce guide permet notamment de cibler les actions de désherbage mécanique en fonction des adventices

Directeur de publication : Henri MEUNIER
Newsletter N°43-Décembre 2014
Conception/création : Fred MARTEIL
fred.marteil@lignonduforez.fr
SYMILAV [**Sy**ndicat **Mi**xte du bassin versant du **L**ignon, de l'**A**nzon et du **V**izézy] Square Savignano 42600 SAVIGNEUX